Association des cimetières chrétiens du Québec

Trait d'union

Bulletin d'information et de liaison de l'Association des cimetières chrétiens du Québec

NUMÉRO 41 - 28e ANNÉE - PRINTEMPS 2022

CONGRÈS ANNUEL 2022 DE L'ASSOCIATION DES CIMETIÈRES CHRÉTIENS DU QUÉBEC

Une programmation à la hauteur des défis des gestionnaires de cimetières

Par Julie Gaudreault

Sous un thème fort bien choisi, *Retrouvailles au cœur des cantons!*, votre prochain congrès annuel se tient en présence, à l'Hôtel Delta de Sherbrooke, les 25, 26 et 27 mai 2022. Durant ces trois jours, vous aurez la chance de vous retrouver enfin en personne, collègues et partenaires, pour échanger et réseauter, en plus de profiter d'une programmation à la hauteur des défis que vous rencontrez dans la gestion de votre cimetière.

La majestueuse Basilique-cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke.

Des conférences et ateliers pratiques et pertinents

« Pour notre congrès de 2022, nous avons pensé aux exploitants de cimetières sous deux angles : nous leur offrons des conférences pour les outiller, pour simplifier les tâches de tous les jours, en plus d'ateliers sur des enjeux plus larges qui touchent la place des cimetières dans la société, par exemple le développement durable. Il y a de nouveaux sujets, pour tous les besoins, pour tous les goûts! » explique madame **France Dion**, organisatrice du congrès, directrice du cimetière Saint-Michel et administratrice à l'Association.

Suite de la programmation en page 2 >>>

L'architecture d'inspiration gothique de la Basilique-cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke.

LE JEUDI AVANT-MIDI

Jeudi 26 mai, 9 h : ateliers A, B ou C

Atelier A : Cimetières et développement durable. Avec M. Daniel Dezainde

Les cimetières tels que nous les connaissons occupent de grandes surfaces de terrain au cœur de nos villes et villages. Ils mobilisent une grande quantité de matériaux plus ou moins biodégradables, des ressources essentielles comme l'eau ou l'énergie, et fonctionnent souvent à perte. Au cours de cet atelier, nous allons nous employer à démontrer que les principes de développement durable appliqués à la gestion des cimetières peuvent nous aider à réduire notre empreinte environnementale, à gérer nos finances de façon plus efficace et à tenir compte de notre impact sur la communauté qui nous entoure.

Atelier B : Où en sommes-nous avec le Registre de l'OPC? Avec Mme Julie Robitaille

Honorez-vous vos obligations légales par rapport au registre des arrangements préalables et de sépultures, en opération depuis le 18 janvier 2021? Au cours de cette conférence, les gestionnaires de cimetières, qui sont tous tenus d'utiliser le Registre de l'Office de la protection du consommateur du Québec, pourront se mettre au parfum des derniers développements sur sa mise en œuvre dans l'ensemble des cimetières au Québec.

Atelier C : Comment gérer les réactions d'une famille face au deuil? Avec Mme Louise Bergeron

Une partie de la mission des gestionnaires de cimetières est d'accueillir des familles en deuil. Comment composer avec les particularités du deuil des différentes personnes au sein d'une même famille? La conférencière a été accompagnatrice de familles endeuillées à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic. Cette expérience lui a permis de développer des outils concrets qu'elle souhaite partager avec les responsables de cimetières.

Jeudi 26 mai, 10 h 45 : ateliers D, E ou F

Atelier D : Des alliés pour maximiser vos ressources. Avec l'ADMQ

L'Association des détaillants de monuments du Québec (ADMQ) est un regroupement de spécialistes du monument et des produits du granit. Pour cet atelier, on vous propose des solutions, idées et nouveautés pour maximiser vos ressources et le potentiel de votre cimetière. À cette occasion, trois membres de l'ADMQ répondront à vos questions en matière de fabrication, d'entretien et de restauration de monuments funéraires pour l'embellissement de vos espaces.

Atelier E : La vente et les cimetières. Avec M. Philippe Beauvais, CMC

Sommes-nous des vendeurs? Lorsqu'on est responsable d'un cimetière, la vente peut très bien ne pas être notre force première. Pourtant, comme gestionnaire de cimetière, vous vendez : vous avez une clientèle, des produits et services à offrir, et vous réalisez des ententes contractuelles avec vos clients. Cet atelier vise à vous aider à développer vos aptitudes en vente.

Atelier F : Des outils pour nous faciliter la vie. Avec Mme Nathalie Champagne

Mis à part les contrats qui nous lient aux concessionnaires de notre cimetière, qui sont des documents essentiels au quotidien du gestionnaire de cimetière, découvrez au cours de cet atelier d'autres outils utiles et pertinents pour vous faciliter la vie dans la gestion de tous les jours.

LE JEUDI APRÈS-MIDI

Jeudi 26 mai, 13 h 30

Atelier G : La Loi sur les activités funéraires. Avec M. Mitchel Fortin

La récente Loi sur les activités funéraires comporte un important volet concernant l'univers des exploitants de cimetières et les sépultures. En l'adoptant, le législateur a voulu régler des problèmes récurrents et agir dans le meilleur respect de la dignité humaine. Pour les gestionnaires de cimetières que vous êtes, comment s'applique-t-elle dans vos organisations, au quotidien? Cet atelier veut vous amener à faire le point sur cette question.

Atelier H : Table ronde sur les expériences dans nos cimetières. Panel.

Lors de ce panel, des gestionnaires de cimetières partageront leurs expériences sur les sujets qui touchent actuellement l'univers des cimetières au Québec. Les échanges seront animés par Mme **Julie Robitaille**, qui s'entretiendra avec M. **Alain Chartier**, du Repos Saint-François d'Assise, Mme **Christine Ferron**, des Jardins commémoratifs de Rimouski et Mme **Nancy Bouffard**, des Cimetières catholiques des Bois-Francs, tous membres du conseil d'administration de l'Association des cimetières chrétiens du Québec.

Jeudi 26 mai, 13 h 30

Soyez présent à l'assemblée générale annuelle de votre Association pour connaître son bilan de la dernière année et exprimer votre voix.

LE VENDREDI MATIN

Vendredi 27 mai, 9 h 30

Atelier sur la gestion des opérations. Avec Richard Prenevost et Élise Briand

Pour le dernier atelier du congrès 2022, venez découvrir les meilleures pratiques pour la gestion des opérations d'inhumation, d'entretien et d'aménagement de votre cimetière pour optimiser vos ressources. La dernière édition du *Guide de gestion des opérations d'un cimetière* vous sera présentée à cette occasion.

Pour vous inscrire au congrès, consultez le site de l'Association.
Bonnes *Retrouvailles au cœur des cantons* à tous et à toutes!

Association des cimetières chrétiens du Québec

Trait d'union

Le ***Trait d'union*** est une publication périodique de l'Association des cimetières chrétiens du Québec
www.accquebec.com

Pour toute correspondance postale ou abonnement, veuillez noter le changement d'adresse pour l'ACCQ :

Julie Robitaille
A.C.C.Q.
1460, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec QC G1N 3Y6

www.accquebec.com
info@accquebec.com
Téléphone : **855-235-5553**
Région de Mtl : **514-232-5553**
Télécopieur : **418-688-1175**

COORDINATION
Julie Robitaille, Secrétariat ACCQ

Rédaction : Julie Gaudreault
Conception graphique : Nadine Marticotte
Chargé de projet : Marc-André Fréchette

Offrez-vous un abonnement au bulletin ***Trait d'union***
1 an (2 numéros) : 20 $ (taxes incluses)

Tél. : 1 855 235-5553
info@accquebec.com

Le bulletin ***Trait d'union*** est publié deux fois par année, en février et en octobre.

Réservez votre espace publicitaire pour la prochaine édition.

Carte d'affaires 3,635'' x 2''	185 $
Bandeau 7,5'' x 2''	290 $
Quart de page 3,6'' x 4,625''	290 $
Demi-page horizontale 7,5'' x 4''	475 $
Demi-page verticale 3,6'' x 9,5''	475 $
Pleine page intérieure 7,5'' x 9,5''	865 $
Pleine page intérieure dos 7,5'' x 9,5''	950 $
Pleine page arrière 7,5'' x 9,5''	995 $

Contactez Julie Robitaille
au **1-855-235-5553**
info@accquebec.com

Faire marche ensemble, en virtuel comme dans le réel!

Par **François Chapdelaine**
Président de l'Association des cimetières chrétiens du Québec

L'« hiver social » des deux dernières années tire apparemment à sa fin. Les autres nous ont manqué : membres de notre parenté, amis, gens de notre voisinage, collaborateurs et autres personnes qui composent habituellement notre quotidien. Comme membres de l'Association des cimetières chrétiens du Québec, nos pairs nous ont évidemment manqué aussi. Voilà pourquoi les membres de votre conseil d'administration vous proposent un véritable congrès, en 2022; en chair et en os (je passe les jeux de mots…), avec du vrai monde! Nous vous attendons nombreux à Sherbrooke, à la fin mai, là où nos hôtes, **France Dion** et les gens du cimetière Saint-Michel, nous attendent à bras ouverts.

Après tout ce que nous avons vécu récemment, je vous avoue que je suis particulièrement fier de notre association. Alors qu'il aurait été facile d'attendre passivement que cet orage sanitaire s'achève avant de sortir de nos tanières, les membres de votre conseil d'administration ont plutôt fait des pieds et des mains afin d'adapter l'offre de formation, les actions de plaidoyer et de sensibilisation. Grâce à l'appui de précieux collaborateurs et fournisseurs partenaires, nous avons su relever les défis majeurs qui se sont présentés à nous. Au lieu d'une stagnation ou même d'une implosion, on se retrouve aujourd'hui avec une panoplie d'outils technologiques et pratiques qui n'auraient possiblement pas vu le jour avant quelques années encore.

Cette attitude proactive au sein de l'Association n'est pas l'apanage d'un petit groupe d'administrateurs, puisque la plupart d'entre vous avez su faire preuve d'adaptation, de persévérance et de patience dans ce contexte pandémique peu commode. Qu'on regarde votre participation au congrès virtuel de 2021, aux formations en ligne et aux tout nouveaux midis-causeries virtuels, vous êtes présents, intéressés, actifs. Chapeau à chacune et à chacun de vous, chers collègues responsables de cimetières!

Au plaisir de se retrouver bientôt, à Sherbrooke, pour notre prochain congrès annuel!

La Basilique-cathédrale Saint-Michel surplombe la ville de Sherbrooke. Nous vous y attendons nombreux à la fin mai!

ÉLOGE
LA solution pour informatiser vos cimetières
Gestion :
- Lieux - Concessions - Entretiens - Factures
- Lots - Défunts - Contacts
- Registre des sépultures (loi sur les activités funéraires)
- Suivi des contrats préalables
RÉPERTOIRE DES DÉFUNTS
Un site internet pour présenter vos cimetières
- Obtenez une visibilité accrue pour vos services.
- Restez en contact avec les familles.
- Personnalisez des fiches détaillées de vos cimetières.
www.repertoiredesdefunts.com
Innovations DJD Inc.
info@repertoiredesdefunts.com
450.517.0923

CONGRÈS ANNUEL 2022
DE L'ASSOCIATION DES CIMETIÈRES CHRÉTIENS DU QUÉBEC

Un mercredi bien rempli!

Vos retrouvailles au cœur des cantons commenceront par un mercredi de découverte du patrimoine religieux de Sherbrooke. Vous pourrez constater sa richesse, en histoire et en architecture, puis terminer la journée en compagnie d'un sommelier du vignoble le Cep d'argent, au grand plaisir de vos papilles!

L'archevêché de l'archidiocèse de Sherbrooke.

Par Julie Gaudreault

La journée du mercredi, à partir de 13 h, commence par la visite du cimetière Saint-Michel, de ses columbariums et de son mausolée. Les origines du cimetière Saint-Michel remontent à la construction de la chapelle catholique Saint-Colomban de Sherbrooke, en 1826, où se trouve aujourd'hui l'aile gauche du Séminaire de Sherbrooke. Depuis, le cimetière a connu une évolution en plusieurs étapes pour continuer de servir sa communauté.

La journée du mercredi, les congressistes pourront visiter notamment la chapelle de l'archevêché de Sherbrooke.

La chapelle de l'archevêque

Pour découvrir la chapelle, il faut d'abord longer le couloir de l'archevêché, qui est l'œuvre de l'architecte Louis-Napoléon Audet. L'édifice, construit entre 1916 et 1919, révèle alors sa prestance et sa beauté, inspirées des châteaux français de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance. La chapelle de l'archevêché, peinte par l'artiste Ozias Leduc entre 1922 et 1932, est aujourd'hui considérée comme un bijou patrimonial. Sa voûte étoilée de couleur azur et les toiles qui l'ornent relatent des scènes bibliques.

Le musée du Centre Marie-Léonie Paradis

Depuis mai 2017, la fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille repose dans la Basilique-cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke. La bienheureuse Marie-Léonie Paradis, béatifiée à Montréal le 11 septembre 1984 par le pape Jean-Paul II, est reconnue pour ses nombreuses faveurs accordées. Elle a été désignée personnage historique en 2016 par le gouvernement du Québec. Dans le musée consacré à son œuvre, on peut voir quatre alcôves qui illustrent chacune un thème spécifique de l'histoire de mère Marie-Léonie Paradis et des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

La Basilique-cathédrale Saint-Michel et la chapelle des fondateurs

La Basilique-cathédrale Saint-Michel est inaugurée en septembre 1957, plus de quarante ans après le début des travaux de construction de ses soubassements. Elle est le siège de l'archidiocèse de Sherbrooke, qui englobe les diocèses de Sherbrooke, de Nicolet et de Saint-Hyacinthe. Elle surplombe fièrement la ville de Sherbrooke. Ses arches majestueuses et ses fenêtres en ogive, d'inspiration gothique, sont l'œuvre de l'architecte Louis-Napoléon Audet, à qui l'on doit la conception de l'archevêché adjacent - et plusieurs autres églises au Québec, dont la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré.

EN SOIRÉE

Messe à la Basilique-cathédrale Saint-Michel et 5 à 7

Pour clore en beauté cette journée du mercredi, la messe, célébrée à la Basilique-cathédrale Saint-Michel, sera suivie d'un 5 à 7 au grand réfectoire de l'archevêché. L'événement sera animé par un sommelier du vignoble Le Cep d'argent, pionnier de la viticulture québécoise. Le Cep d'argent est connu pour offrir une expérience champenoise inégalée au Québec. Ses vins de grande qualité sont acclamés par les sommeliers et dans la presse.

REGISTRE DES ARRANGEMENTS PRÉALABLES ET DE SÉPULTURES

Assurez-vous d'honorer vos obligations légales!

Le Registre des arrangements préalables et de sépultures est en opération depuis le 18 janvier 2021, il y a plus d'un an. La plupart des cimetières en ont maintenant une expérience concrète et honorent leurs obligations légales vis-à-vis des familles et des communautés qu'ils servent. Si ce n'est déjà fait, assurez-vous d'y répondre, car la période de sursis est maintenant terminée : tous les exploitants de cimetières, petits et grands, ont l'obligation de fonctionner avec le Registre.

Par Julie Gaudreault

À cette étape de l'instauration du Registre, il est important de savoir que tous les cimetières qui n'ont pas de compte ClicSÉQUR doivent l'utiliser quand même, donc communiquer avec l'Office de la protection du consommateur pour **obtenir un code qui leur permettra d'honorer leurs obligations légales**.

« Ne plus vendre d'arrangements préalables ne dispense pas un cimetière de ses obligations. Rappelons-nous qu'à la base, l'Office a créé le Registre pour protéger toute personne qui aurait payé des arrangements préalables sans prévenir sa famille, ce qui se produit régulièrement, comme nous le savons. Lorsqu'on sert une famille, une fois qu'on a rempli nos obligations légales, on doit simplement lui dire si oui ou non un arrangement préalable a été contracté par la personne défunte et lui en fournir la preuve. Si c'est oui, on précise dans quelle entreprise funéraire. Le cimetière n'a pas à fournir les détails des produits ou services vendus. C'est à la famille de s'informer de ces détails », souligne madame **Julie Robitaille**, de la Compagnie de cimetières Saint-Charles.

Date importante à retenir

Pour tous les cimetières religieux, le **18 juillet 2023** est la date limite pour enregistrer les contrats signés avant le 18 janvier 2021, c'est-à-dire l'historique de leurs contrats de sépultures dont les concessionnaires d'origine sont toujours en vie. Si le concessionnaire a changé depuis la vente de la concession, l'enregistrement du contrat est à la discrétion du gestionnaire de cimetière. L'enregistrement de l'historique reste sans frais.

Rappel des obligations légales liées au registre

À titre de rappel, voici les obligations légales des gestionnaires et exploitants de cimetières – et rappelons que les contrevenants s'exposent à des amendes allant de 500 $ à 10 000 $ selon l'infraction :

Suite en page 7 >>>

Tous les exploitants de cimetières, petits et grands, ont l'obligation de fonctionner avec le Registre.

CONGRÈS ANNUEL 2022
DE L'ASSOCIATION DES CIMETIÈRES
CHRÉTIENS DU QUÉBEC

La journée des accompagnateurs et accompagnatrices

Les accompagnateurs et accompagnatrices des congressistes de notre Association auront droit à une journée nature et patrimoine le jour du congrès, jeudi. Entre une visite des coulisses du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke et une visite du centre d'archives Mgr Antoine-Racine, en passant par une démonstration de la fabrication de bière artisanale chez Siboire microbrasserie, même les plus expérimentés des accompagnateurs seront ravis!

Par Julie Gaudreault

À propos de Sherbrooke

Nichée entre les rives du Saint-François et de la rivière Magog, au milieu des montagnes, la ville de Sherbrooke conserve un charme d'antan typique du Québec. Elle n'en est pas moins moderne et dynamique, avec nombre d'activités culturelles, une vie nocturne et de superbes paysages naturels. Le Delta Hôtel Sherbrooke Centre de Congrès se dresse au milieu de cette ville colorée.

Le Siboire microbrasserie fait visiter ses installations.

Le Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke

Vous aurez la chance de faire la visite-privilège, qui vous propose l'exploration des coulisses du Musée. Vous verrez la réserve muséale, où sont classés plus de 65 000 objets des collections : insectes, mammifères, ainsi que bien d'autres espèces. L'historique du Musée et celui du bâtiment qui l'abrite, ainsi que les vitrines d'archéologie régionale vous seront présentés. Vous terminerez votre visite à l'atelier de production, là où sont réalisées les expositions produites par le Musée.

L'archevêché : cimetière, crypte et centre d'archives

Pour la seconde partie de l'avant-midi, découvrez l'historique des cimetières de Sherbrooke avec notre guide **Jean-Marc Lachance**. Votre visite se poursuivra ensuite à la crypte de l'archevêché, un lieu de sépulture au sous-sol de la basilique-cathédrale, où se trouvent des tombeaux de religieux et de certains laïcs. Vous pourrez ensuite apprécier les ressources du centre d'archives Mgr Antoine-Racine, qui conserve et rend accessible le patrimoine archivistique témoignant de l'histoire de l'archidiocèse, y compris celle des paroisses, des communautés religieuses et des personnes qui l'ont marqué. On y conserve aussi certains objets de culte et de piété, de même que des éléments d'archives témoignant de l'histoire de l'éducation privée, notamment celle du Séminaire de Sherbrooke.

Un midi chez Siboire microbrasserie

Vous pourrez ensuite vous restaurer chez Siboire microbrasserie. Le Siboire Dépôt est la première succursale de l'entreprise à voir jour, en 2007. Il est situé en plein cœur du centre-ville de Sherbrooke dans un bâtiment patrimonial qui abritait autrefois une gare ferroviaire. Pour le dîner, le menu offre une variété de plats de qualité, dont le fameux Fish & Chips, une recette fièrement concoctée par les entrepreneurs lors d'une formation du National Federation of Fish Frier d'Angleterre! En prime, vous ferez une petite visite des lieux!

Le chemin des fresques animées de Sherbrooke.

Le tour des murales animées

Pour terminer la journée, nous vous proposons une visite guidée en autobus des murales animées de Sherbrooke, le plus grand circuit de murales trompe-l'oeil en Amérique! Des comédiens s'assurent de créer une animation ludique et interactive, pour vous faire découvrir l'art, l'histoire et la culture de la ville de Sherbrooke.

L'autobus vous ramène ensuite à l'Hôtel Delta, où les congressistes vous attendront pour le cocktail et le souper.

Suite de la page 5

Inscrire au registre tout contrat de vente déjà conclu

L'exploitant d'un cimetière religieux doit inscrire au registre tous les contrats de vente d'arrangements préalables de services funéraires qui sont déjà signés. Qu'il ait concédé un lot, une niche, une crypte ou autre, si le concessionnaire initial n'est pas décédé, le contrat doit être inscrit au registre. Il y a une date limite à respecter : pour les cimetières qui sont entreprises de services funéraires, c'est le **18 juillet 2022**; pour les exploitants de cimetières religieux, c'est le **18 juillet 2023**.

Consulter le registre avant de conclure tout nouveau contrat de vente

Depuis le 18 janvier 2021, les exploitants de cimetières religieux ont l'obligation de consulter le registre lorsqu'un client se présente en vue de signer un contrat de services funéraires ou de sépulture. Il doit **imprimer la preuve de sa consultation du registre, que le client ait un contrat d'arrangement funéraire ou non**. Pourquoi le fait-il? Pour s'assurer que le même service n'a pas déjà été acheté ailleurs au Québec par le client ou pour la personne pour laquelle le client agit.

Que l'exploitant du cimetière offre ou non des services de préarrangements, il a l'obligation légale, comme les autres gestionnaires de cimetières, de consulter le registre et d'imprimer le résultat de sa consultation.

Déposer l'information concernant la vente au registre

Pour tout nouveau contrat d'arrangements préalables de services funéraires ou de sépulture, l'exploitant de cimetière religieux a l'obligation de déposer cette information au registre dans les 45 jours suivant la signature du contrat. **Que l'exploitant du cimetière offre ou non des services de préarrangements**, il a l'obligation légale de déposer l'information au registre. Par exemple, un creusage, une mise en crypte ou une mise en niche payés à l'avance en prévision d'un décès doivent être inscrits au registre.

Payer les frais de dépôt

Des frais de 10 $ ou de 30 $ sont à payer pour le dépôt de l'information au registre. Pour une vente de moins de 1 000 $, il en coûte 10 $. Pour une vente de 1 000 $ ou plus, il en coûte 30 $. Le contrat apparaît au registre seulement lorsque ces frais sont payés : pour l'exploitant de cimetière, c'est une **obligation légale de régler ces frais**.

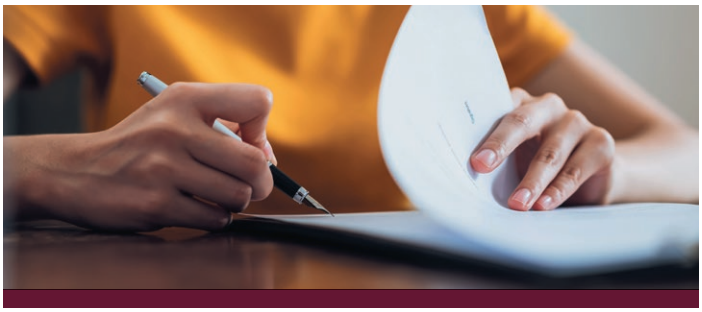

Photo Porcelaine Dominic
Quad Bronze & Urnes

L'Art de la Commémoration

Porcelaine

Urnes

Une variété de formes et de grandeur
100% Porcelaine
Aussi disponible en acier émaillé

Murales
(Plaque porcelaine)

Bronze

6705 Jarry Est, Montréal, Québec, H1P 1W6

Tél.: (514) 725-8213 Télécopieur: (514) 725-0492
Site Web: www.ppd10.com Courriel: dominic@ppd10.com

Plus de 35 ans d'expérience fait toute la différence!
Merci de votre fidélité!

CONGRÈS ANNUEL 2022 DE L'ASSOCIATION DES CIMETIÈRES CHRÉTIENS DU QUÉBEC

Le développement durable dans les cimetières, une voie d'avenir

L'approche existe depuis presque 40 ans et on en parle de plus en plus. Le développement durable est une voie d'avenir pour toute organisation qui souhaite gérer ses ressources avec soin dans le but d'en respecter les limites et montrer son enracinement dans la collectivité où elle évolue. Comment votre cimetière peut-il faire du développement durable? Par où commencer? L'atelier de monsieur **Daniel Dezainde** vise à vous faire connaître cette voie d'avenir.

Monsieur Daniel Dezainde, conférencier, directeur général des Jardins du souvenir.

Monsieur Mitchel Fortin, conférencier, enseignant au Campus Notre-Dame-de-Foy.

Par Julie Gaudreault

Qu'est-ce que le développement durable? Monsieur Dezainde le définit comme la recherche d'un équilibre entre trois piliers du développement d'une organisation : économique, social et environnemental. Dans une perspective de développement durable, chaque décision du gestionnaire de cimetière pourrait être prise en évaluant son impact sur le budget, sur l'environnement et sur le bien-être de la collectivité.

> *« Pour la plupart des gens, dans nos communautés, le cimetière est perçu comme une entité statique, qui n'a pas à se transformer ou à se mettre à jour. C'est comme si le cimetière devait rester pareil et conserver les mêmes pratiques éternellement. Pourtant, le cimetière est partie prenante de la communauté qui l'utilise, qui, elle, change! Même s'il conserve la mémoire des êtres disparus, nos espaces et nos lieux font partie de la vie des personnes qui restent et qui continuent de vivre autour »,* a fait valoir M. Dezainde.

Par exemple, on peut décider de faire couper le gazon très court, donc plus fréquemment que si on décidait de le laisser pousser davantage. Une décision prise dans une vision de développement durable serait de laisser le gazon pousser plus avant de le couper.

Pourquoi? Cette décision permettrait de diminuer les coûts d'entretien et de ménager la machinerie (meilleure gestion financière), de diminuer l'assèchement du sol du cimetière et la consommation d'eau (meilleure gestion environnementale), puis d'embellir les lieux (avec des arrangements paysagers mieux adaptés à la nouvelle réalité climatique en été). Mine de rien, cette décision est bénéfique pour les trois piliers du développement du cimetière de votre communauté!

L'atelier de M. Dezainde vous permettra d'en apprendre beaucoup plus. C'est un rendez-vous!

CONGRÈS ANNUEL 2022 DE L'ASSOCIATION DES CIMETIÈRES CHRÉTIENS DU QUÉBEC

Atelier sur la LAF au quotidien

La récente adoption de la Loi sur les activités funéraires a chamboulé les habitudes des gestionnaires de cimetières et des entreprises de services funéraires. Que dit cette loi? Comment l'appliquer au quotidien lorsqu'on est responsable d'un cimetière?

Par Julie Gaudreault

L'atelier de **Mitchel Fortin** vise à présenter les principales dispositions de la nouvelle Loi sur les activités funéraires pour aider les gestionnaires de cimetières à y voir clair. Par des exemples et des mises en situation, son atelier vous fait voir comment ajuster vos pratiques d'affaires pour agir dans le cadre de la loi tout en fonctionnant avec efficacité et facilité.

Par exemple, l'un des enjeux, pour les responsables de cimetières, est la disposition des cendres. *« Le législateur a choisi d'encadrer mieux la disposition des cendres qu'auparavant, mais en laissant une marge de manoeuvre aux familles. Par comparaison, en France, le ministère responsable des activités funéraires a créé un tollé en imposant aux familles de disposer des cendres, soit en les déposant en columbarium ou dans un lot. On n'a pas voulu faire de même au Québec »,* a observé monsieur Fortin à propos de cette question d'actualité.

Monsieur Mitchel Fortin enseigne au Campus Notre-Dame-de-Foy et dispense aussi des formations aux membres de l'Association. Par le passé, il a été vice-président du conseil d'administration de l'ACCQ. Au cours de son mandat, il a notamment œuvré pour pour inclure l'ensemble des cimetières chrétiens du Québec au sein de l'Association.

OUTILS DE COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION DES CIMETIÈRES CHRÉTIENS DU QUÉBEC

Un nouveau site Web en 2022

Le temps est venu de rafraîchir l'image de l'Association pour traduire son dynamisme et pour offrir aux membres un outil de communication plus attrayant et plus complet, en plus de soutenir le nouveau positionnement de l'Association vis-à-vis du grand public.

Par Julie Gaudreault

En se donnant un nouveau site Web pour répondre aux besoins accrus en matière de communication avec les membres, l'Association souhaite convaincre les cimetières non encore membres de le devenir. En effet, la zone Membres du site Web demeurera une mine de ressources pour tout cimetière.

« Notre site actuel offre déjà de l'information utile et pertinente aux cimetières membres et nous permet de nous faire connaître des cimetières non membres. Toutefois, nous avions besoin que notre image représente mieux la réalité que nous vivons dans l'univers des cimetières, changeante et dynamique, tournée vers l'avenir pour mieux servir nos communautés », a expliqué monsieur **Alain Chartier**, directeur général du repos Saint-François d'Assise et secrétaire-trésorier du conseil d'administration de l'Association.

Un nouveau public

Principale nouveauté du futur site Web de l'Association : le grand public sera l'un des utilisateurs ciblés. Ce site refondu représentera la force de l'Association comme réseau cohérent et au service du public.

« Les cimetières n'ont pas l'obligation de faire partie de l'Association. Or, le grand public est de plus en plus informé et pose des questions sur ce que nous offrons. Nous avons tout intérêt à répondre à ces interrogations par une communication claire adressée au grand public. Par exemple, en guidant une famille qui cherche un lieu de sépulture pour une personne décédée », a conclu monsieur Chartier.

Le nouveau site Web sera mis en ligne à l'automne 2022. À surveiller!

NOUVEAUX MIDIS-CAUSERIES DE L'ASSOCIATION DES CIMETIÈRES CHRÉTIENS DU QUÉBEC

Tous les moyens sont bons pour se former!

Le comité formation du conseil d'administration de l'Association a mis en place une initiative nouvelle en janvier dernier pour offrir aux membres une autre façon de se former : les midis-causeries en ligne.

Par Julie Gaudreault

Pour chaque midi-causerie, une personne désignée par l'Association vient présenter le sujet du jour pour une période de 15 à 20 minutes. Cet intervenant principal est annoncé à l'avance et présenté par le modérateur du midi-causerie. Il peut avoir été invité par le comité formation ou encore avoir proposé sa participation. Par la suite, la parole est donnée aux membres présents en ligne. Chaque midi-causerie dure une heure, le temps d'un lunch.

« Nous souhaitons que les personnes présentes en ligne interagissent, partagent leurs expériences, leurs pratiques ou leur point de vue. Les midis-causeries peuvent être perçus comme du codéveloppement. L'avantage de cette formule est de pouvoir intégrer des gestionnaires de cimetières de partout au Québec pour faire circuler les bonnes pratiques dans un contexte de changement constant. Pour notre première expérience, nous avons reçu un expert de chez Mallette. Le succès est au-delà de nos attentes, » a souligné madame **Nathalie Champagne**, directrice administrative de la Corporation du cimetière Mont-Marie de Lévis et vice-présidente de l'Association.

Pour l'année 2022, des midis-causeries sont prévus en janvier, février, avril, septembre, novembre et décembre. En février, l'activité a porté sur la mise en application du Registre des arrangements préalables et de sépultures et a été animée par mesdames **Julie Robitaille** et Nathalie Champagne.

On surveille les communications courriel de l'Association pour le prochain rendez-vous!

POUR LA SAINE GESTION DES FINANCES DE VOTRE CIMETIÈRE

Le fonds d'entretien est-il en bonne santé financière?

Vous demandez-vous parfois si le fonds d'entretien du cimetière est suffisamment provisionné pour honorer les engagements à long terme contractés avec les clients? Ces engagements s'étalent sur de nombreuses années. Afin de les respecter, plusieurs cimetières ont établi un fonds d'entretien. Ce fonds, qui sert notamment à l'entretien des terrains, des columbariums et des mausolées, permet d'assurer le maintien à long terme des opérations du cimetière.

Par Louis Duranleau, FSA, FICA
Conseiller principal, Retraite et épargne, Normandin Beaudry

Cependant, plusieurs gestionnaires de cimetières se fient aux opérations et entrées de fonds courantes pour payer les dépenses d'entretien annuelles. Qu'adviendrait-il si ces activités courantes diminuaient ou cessaient, pour différentes raisons, comme un manque d'espace, par exemple? Le fonds d'entretien devrait alors prendre la relève. Pendant combien de temps pourrait-il soutenir les opérations courantes? Malheureusement, la réponse est claire pour trop peu de gestionnaires.

Une solution unique pour une gestion financière pratique

Comment savoir, alors, si un fonds d'entretien détient suffisamment d'actifs? La seule façon est de procéder à une évaluation actuarielle. Cette évaluation permet de déterminer le niveau de capital requis pour honorer les engagements contractuels existants.

Plusieurs facteurs influencent le niveau de capital requis dans le fonds d'entretien, ce qui implique d'effectuer des projections financières à long terme des dépenses qui devront continuer à être engagées pendant 25, 50, voire 99 ans. L'évolution des dépenses tient compte d'hypothèses d'augmentation selon l'inflation ou l'augmentation des salaires, par exemple. La politique de placement joue aussi un rôle important et permet de déterminer le rendement espéré.

Une évaluation actuarielle constitue donc un outil de saine gouvernance et de gestion financière offrant au cimetière l'occasion de s'ajuster si on constate que les fonds ne suffisent pas. Advenant une telle situation, l'évaluation actuarielle démontre également à quel moment les fonds s'épuiseraient complètement et permet ainsi de réagir pour corriger le tir.

Savoir, c'est pouvoir!

Cet exercice représente une réelle prise de conscience qui génère de bonnes réflexions sur les mesures à mettre en place pour pallier un éventuel manque d'actif. Par exemple, découvrir qu'un fonds d'entretien est insuffisant pourrait mener à la décision d'augmenter le prix de vente des nouvelles concessions, ou encore, de verser systématiquement une portion du montant de la vente au fonds d'entretien.

Ce que nos spécialistes constatent, à la suite des évaluations actuarielles effectuées :

- De façon générale, environ 40 % du montant de la vente d'un terrain devrait être versé au fonds d'entretien afin d'assurer le maintien des opérations pour toute la durée du contrat.
- Ce pourcentage peut fluctuer entre 20 % et 30 % pour une niche ou une crypte.

Évidemment, chaque situation est unique. Les montants à verser peuvent être plus ou moins élevés selon le cas étudié. Bien qu'il ne soit jamais trop tard pour ajuster ses pratiques, mieux vaut prévenir que guérir en effectuant cet examen le plus tôt possible. Devant une situation financière défavorable, il faut réagir rapidement. Divers scénarios peuvent être analysés pour trouver les solutions appropriées.

Autrement dit, une évaluation actuarielle représente un outil de choix pour obtenir les indicateurs nécessaires à la saine gouvernance des opérations d'un cimetière. Faites l'exercice pour éviter les mauvaises surprises et prendre des décisions éclairées, en toute connaissance de cause!

Construire l'héritage de nos communautés

Les Constructions de Mausolées Carrier ont beaucoup évolué au fil des ans : La gamme de services et de produits a su s'adapter à l'industrie funéraire en constante évolution. Notre mission et nos valeurs sont basées sur la satisfaction, l'engagement et le respect de nos clients. Nous travaillons en partenariat avec nos clients afin que nos produits et services répondent toujours à leurs attentes… et même plus.

Communiquez avec nous afin d'obtenir plus d'informations sur nos différents produits et services.

CMC

cmc-carrier.com
1 866-881-7391